



Séparation + Vente Maison

Par **Matouillette**, le **19/06/2013** à **13:12**

Bonjour,

Avec mon ex ami nous avons acheté une maison il y a 3 ans, et pour cause de séparation la revendons, à perte...

Nous ne sommes pas mariés, et étions seulement en concubinage (non pacsés)

J'ai apporté un apport conséquent lors de l'achat qui a été spécifié chez le notaire. Le montant apporté est bien mentionné sur l'act, ainsi que la part de chacun (40 pour lui, 60 pour moi)

Sachant que nous allons perdre de l'argent sur la vente, comment cela va t-il se passer chez le notaire :

- Est-ce que le notaire calcule seulement les parts en 40/60
- Ou alors mon apport me sera rendu en totalité, et le 40/60 sera calculé sur le montant restant ?

Merci d'avance de vos réponses